



**Référence : HPCL2372**  
**Nétoyant Dégraissant Désinfectant PAE Alimentaire**

Biocide classé TP 02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou animaux .

Biocide classé TP04 : Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux.

**-Description:**

Dégraisse et désinfecte en un temps record les surfaces traitées. Parfum bouquet rémanent redonnant de la fraîcheur aux locaux traités. Idéal pour le nettoyage des graisses, huiles, encres, traces de nicotine, graisse, crayons, souillures alimentaires et autres salissures tenaces. Idéal pour le nettoyage et la désinfection de tous les types de surfaces et mobiliers en collectivités (crèches, garderies, écoles, lycées, cantines, maisons de retraite...), milieux sportifs (piscines, salles de sport...), cafés, hôtels-restaurants (environnement sanitaires : douches, baignoires, éviers, cuisines, salles de restauration, parties communes, halls d'accueil...). Conforme à l'arrêté ministériel du 08 septembre 1999 et ses modifications relatif aux produits de nettoyage des surfaces pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires (un rinçage à l'eau potable est alors obligatoire).

**-Caractéristiques chimiques :**

Aspect :	Liquide
Couleur:	Légèrement jaune clair
Parfum :	Floral
Densité :	1.01 +/-0.01
pH :	11-11.5
Biodégradabilité :	90%
Solubilité :	Totale

**-Information / Législation :**

Conforme à la norme BACTERICIDE NF EN 1276, conditions de saleté (5min de contact à 20°C, 3g/l d'Albumine bovine) concentration minimale du produit 1%. Conforme à la norme FONGICIDE NF EN 1650, conditions de saleté (15min de contact à 20°C, 3g/l d'Albumine bovine) concentration minimale du produit 64%.

**-Mode d'emploi :**

Dilution : produit prêt à l'emploi.

Application : spray.

Pulvériser directement sur la surface à nettoyer.

Laisser agir quelques instants, entre 5 et 15 min pour une désinfection efficace.

Essuyer avec une microfibre.

Pour le matériel pouvant entrer en contact avec des denrées alimentaires, procéder à un rinçage à l'eau potable. Ne pas laisser sécher sur l'aluminium et les alliages légers.

Stockage dans un endroit frais et sec en emballage d'origine fermé, à l'abri du gel et des fortes chaleurs.

**UFI : XEN0-V008-T00T-K7N3**

**SYNAPSE, déclaration 276072.1**

En application de l'article L. 522-2 du code de l'environnement HP CHIMIE a déposé une déclaration pour le produit biocide mis sur le marché en France auprès de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail Direction des autorisations de mise sur le marché (ANSES).

La demande n°DI-18-01224 a été acceptée par l'Anses. Elle est enregistrée sous le numéro d'inventaire : 52927.

